

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue par téléconférence ce 20^{ième} jour d'avril 2021 à 19h01.

Présents par téléconférence et formant quorum sous la présidence de la mairesse Pascale Blais, la conseillère Elisabeth Gendron-Wood et les conseillers suivants : Jonathan Morgan, Hervey William Howe, Paul Pepin, Marc Poirier et Dale Rathwell.

La directrice de trésorerie Claudine Léveillé ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe Carole Brandt sont présentes par téléconférence.

Ordre du jour

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Autorisation de la tenue de la séance à huis clos et de l'enregistrement**
- 3. Période de questions**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance précédente**
 - 5.1 Séance ordinaire du 16 mars 2021
 - 5.2 Séance extraordinaire du 13 avril 2021
- 6. Gestion financière et administrative**
 - 6.1 Liste des comptes à payer au 31 mars 2021
- 7. Urbanisme, environnement et hygiène du milieu**
 - 7.1 Programme Rénovation Québec – approbation de paiement – 4 Doctor Henry
 - 7.2 Proclamation de la Semaine de la santé mentale
- 8. Communication de la mairesse au public**
- 9. Communication de la conseillère et des conseillers au public**
- 10. Levée de la séance**

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

2021 -0041

- 2. Autorisation de la tenue de la séance à huis clos et de l'enregistrement**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours ;

CONSIDÉRANT les décrets adoptés qui prolongent cet état d'urgence sanitaire jusqu'au 23 avril 2021 inclusivement ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT que l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 introduit maintenant certaines exigences concernant les séances du conseil dont l'obligation de rendre publique toute séance, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations ;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier

Et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos, que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence et que la séance soit enregistrée et publiée sous forme audio sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions

2021 -0042

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervey William Howe

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

2021 -0043

5.1 Séance ordinaire du 16 mars 2021

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Pepin

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 mars 2021 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-0044

5.2 Séance extraordinaire du 13 avril 2021

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

Il est proposé par madame la conseillère Elisabeth Gendron-Wood

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 13 avril 2021 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Gestion financière et administrative

2021 -0045

6.1 Liste des comptes à payer au 31 mars 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Dale Rathwell et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée ci-dessous, à savoir :

L'Apostrophe Plus* (papeterie)	22.61 \$
Bell Mobilité	73.49 \$
Bell Canada (fax)	92.95 \$
Canadian Tire	70.00 \$
Carquest* (pièces diverses)	81.59 \$
Central Sécurité (contrat garage)	229.95 \$
Centre d'Hygiène* (Produits entretien)	81.01 \$
Coop Fermes du Nord (pièces)	154.02 \$
DBO Expert (contrat inst. sanitaire)	89.95 \$
Distribution Hunpaco (eau)	25.00 \$
Édilex Inc (abonnement, mise en route)	2 701.91 \$
Énergies Sonic Inc* (essence et diesel)	926.33 \$
Équipe Laurence (service de génie)	891.06 \$
Excavation R.B. Gauthier Inc (pierres)	147.35 \$
Fournitures de Bureau Denis* (papeterie)	80.37 \$
FQM (formation)	293.19 \$
Gilbert P. Miller (location niveleuse)	4 542.26 \$
Hydro-Québec (électricité)	2 502.42 \$
Jones, Frances (km)	70.85 \$
Judick, Nayanka (urbanisme)	121.05 \$
Juteau Ruel (copies photocopieurs)	328.75 \$
La Capitale (assurances groupe)	2 522.82 \$
Machinerie Forget	10.05 \$
Marc Marier (frais gardiennage chien)	150.00 \$
Matériaux R. McLaughlin* (matériaux)	153.20 \$
Miller Propane (gaz)	792.64 \$
Outils Mont-Tremblant (nacelle)	418.44 \$
Pièces d'Auto P & B Gareau* (pièces)	9.18 \$

RINOL (quote-part 2ième versement)	22 223.00 \$
Rona Forget	24.13 \$
Service d'entretien ménager M.C.(entretien)	908.30 \$
Shaw Direct (musique pavillon)	39.29 \$
Simag* (informatique)	64.67 \$
Toiture de la Rouge Inc (inspection garage)	172.46 \$
Toromont Cat (réparation pépîne)	2 756.91 \$
Urba + consultant * (service urbanisme)	2 257.53 \$
Ventilation Laurentides (filtres garage)	491.17 \$
Visa Desjardins* (zoom, timbres)	618.97 \$
Bernaquez, Pierre (remb. taxes)	25.00 \$
Deyell, Kelly Tamara(remb. taxes)	231.53 \$
Gestion Mark Pedicelli (remb. taxes)	112.13 \$
Salaires et contributions d'employeur	31 425.24 \$
Frais de banque	126.71 \$

* Rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir

Que le conseil municipal accuse réception du rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir pour la période du mois de mars 2021, transmis en date du 18 avril 2021.

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Municipalité du Canton d'Arundel a les crédits budgétaires pour les dépenses décrites ci-dessus.

Carole Brandt
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-0046

7. Urbanisme, environnement et hygiène du milieu

7.1 Programme Rénovation Québec – approbation de paiement – 4 Doctor Henry – Matricule 1892 15 2708

CONSIDÉRANT que les travaux de rénovation de la propriété du 4 Doctor Henry, matricule 1892 15 2708 sont complétés;

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Arundel a adopté le règlement # 232 concernant l'instauration du programme Rénovation Québec dans la Municipalité du Canton d'Arundel ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Pepin

Et résolu d'autoriser le paiement de 5 000\$ aux propriétaires du 4, route Doctor Henry, matricule 1892 15 2708.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-0047

7.2 Proclamation de la Semaine de la santé mentale

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec invite cette année à parler des émotions que nous vivons, que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

CONSIDÉRANT que les municipalités contribuent au bien-être de la population et que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Elisabeth Gendron-Wood

Et résolu que la municipalité proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021 -0048

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Poirier et résolu que la séance soit levée à 19 :54 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pascale Blais, LL.B., B.A.
Mairesse

Carole Brandt
Secrétaire-trésorière adjointe